

RÉDACTION
ADMINISTRATION
BUREAU DES ABONNEMENTS
Imprimerie Suisse Central
Yverbois (Suisse)

LA LIBERTÉ

ANNONCES
Publicités
S.A. SUISSE DE PUBLI-CITÉ
100 St-Pierre
YVERBOIS

Journal politique, religieux, social

Nouvelles du jour

Un nouveau groupement à la Chambre française.

Plusieurs des plus jeunes membres de l'ancienne Chambre française, mais surtout un grand nombre de nouveaux élus, se sont réunis pour constituer un groupe nouveau qui travaillera en dehors des cadres des anciens partis et qui s'inspirera du courant qui a paru prévaloir dans les dernières élections.

Le dépouillement du scrutin se fait en Italie avec une lenteur désespérante. La proclamation des candidats élus n'a eu lieu jusqu'ici que dans 24 arrondissements, sur 54 que compte l'Italie.

Les cinq députés catholiques sont MM. Meda, César Nava, Mauri, Cavazzoni et Grandi. M. Nava fait partie du cabinet Nitti, où il a remplacé M. Meda descendu du pouvoir lors de la démission globale du cabinet Orlando.

Une caractéristique des dernières élections italiennes, c'est le grand nombre des abstentions. Dans l'ensemble du royaume on a peu voté, et, dans certaines villes, comme Rome, la participation au scrutin a été dérisoire.

d'une façon bien différente à cette question. Les uns attribuent ces trop nombreuses abstentions aux complications du nouveau système électoral, à l'attitude de M. Nitti, qui s'est désintéressé de la lutte électorale au lieu de chercher à faire l'unité du parti libéral.

Les rapports entre l'Eglise et l'Etat, dans la nouvelle république tchéco-slovaque, sont encore loin d'être harmonieux. C'est là un sujet de souci et d'affliction pour le Pape, qui espère pourtant que les relations diplomatiques établies entre Prague et Rome auront pour effet d'adoucir à la longue l'humour peu bienveillant des gouvernants tchèques.

Les évêques de Bohême ont adressé au président de la République un mémoire exposant leurs sujets de plainte. Les évêques déclamaient en particulier la laïcisation scolaire, l'interdiction de l'enseignement catholique privé et l'expropriation des communautés religieuses, dont les maisons ont été confisquées et les membres jetés sur la rue.

Le président Masaryk n'a pas daigné répondre directement aux évêques. Après une longue attente, ceux-ci se sont résolus à publier leur mémoire. Alors, le gouvernement a fait paraître une réplique. L'apologie officielle est un plaidoyer en faveur du divorce de l'Eglise et de l'Etat, elle donne la fallacieuse assurance que la séparation se consommera sans intentions malveillantes de la part de l'Etat, alors que déjà la persécution bat son plein.

Pendant ce temps, l'Armée du salut s'installe dans les couvents dont on a délogé les religieux en invoquant la pénurie des logements.

L'agence Nova publie que les autorités roumaines de Kolozsar (Transylvanie conquise par les Roumains) ont arrêté le curé catholique de cette ville pour refus de livrer la cathédrale catholique au culte orthodoxe. Il a été incarcéré dans un souterrain de la citadelle, où il est encore actuellement détenu.

Le Pape et les victimes de la guerre

(Stefani). — Le Pape a adressé aux évêques une encyclique regrettant que plusieurs régions, notamment de l'Europe centrale, manquent de vivres et de vêtements, à tel point que les personnes les plus faibles, surtout les enfants, en souffrent. Le Pape appuie et encourage les personnes qui ont constitué une société pour secourir les enfants. Il rappelle ce qu'il a fait pour secourir les enfants de la Belgique couramment par la famine et la misère. Noël approchant, le Pape invite les évêques à faire des prières et à recueillir au moins des vivres et des médicaments en faveur des populations dépourvues. Il offre sa part de cent mille lires en faveur des enfants pauvres.

Joffre et les étudiants

(Havas). — Le maréchal Joffre a présidé, en tenue de gala, le congrès national des étudiants en l'honneur des Alliés. Discourant, le maréchal a retracé les heures douloureuses et victorieuses de la guerre. Il s'est félicité du retour de l'Alsace à la France, toutes les deux amies d'un égal amour l'une pour l'autre.

naire, comment restaurer le pays, comment assimiler l'Alsace et la Lorraine ? Des hommes se sont rencontrés, qui, sur le terrain politique, avaient lutté quarante ans les uns contre les autres, que la guerre avait rapprochés, que le sentiment d'un devoir impérieux envers leur patrie a maintenus unis, le 16 novembre, devant les électeurs. Ce sont les vainqueurs du dernier scrutin.

LES ÉLECTIONS FRANÇAISES

Autour du scrutin du 16 novembre. — Un peu d'histoire. — La nouvelle Chambre.

L'impression générale, en France et à l'étranger, au sujet des élections législatives du 16 novembre, est franchement optimiste. On s'accorde à les considérer comme devant marquer une date dans l'orientation politique de la République française.

Celle-ci, depuis quarante ans, s'était engagée dans une voie pénible. Pour apprécier sainement la situation présente, c'est vers ce passé qu'il faut aujourd'hui tourner les yeux. Le régime républicain, tel qu'il fut établi au lendemain de la guerre franco-allemande de 1870-1871, après la Commune, par l'Assemblée nationale, n'était considéré par la plupart de ceux qui l'établissaient, que comme un pis-aller, en attendant le retour à la Monarchie. Ce retour, on le sait, faute d'une entente entre ceux que le pays avait chargés de veiller sur ses destinées, ne put se produire, et, après la démission du maréchal de MacMahon, en 1878, le pouvoir passa aux mains d'hommes qui, au nom de leurs doctrines philosophiques et politiques, entreprirent de faïceiser l'Etat.

Attendant de voir dans les catholiques d'irréductibles adversaires du régime républicain, les qu'ils le comprennent et avaient résolu de le pratiquer, les Gambetta, les Jules Ferry, les Floquet coururent sus à ce qu'ils appelaient le « cléricalisme ». De leur côté, la plupart des catholiques, privés de leur liberté religieuse, ennobli dans une égale réprobation le régime politique qui s'élevait à les opprimer et les hommes qui l'incarneraient à leurs yeux. Toute la politique intérieure de la France s'en trouva faussée. L'anticléricalisme des républicains au pouvoir empêchait les catholiques d'accepter la République; l'attachement de beaucoup de catholiques à la monarchie servait de prétexte aux républicains pour légitimer les mesures qu'ils voulaient contre l'Eglise.

En 1892, Léon XIII conseilla aux catholiques français de se rallier loyalement au régime établi, de cesser toute opposition au principe républicain, tout en maintenant leurs réserves sur une législation contraire aux droits des consciences religieuses. Le Pape, dont la pensée fut défigurée par les uns, méconnue par les autres, n'avait fait que rappeler une doctrine aussi vieille que l'Eglise elle-même en priant les catholiques français de se souvenir que le catholicisme ne veut fier son sort à aucune forme de gouvernement, qu'il les reconnaît toutes, à condition que le pouvoir politique, quelque nom qu'il porte, soit une puissance d'ordre et ne combatte pas la religion. Mais trop de passions étaient en effervescence, à droite comme à gauche, pour que la parole pontificale fût, de tous, comprise et obéie.

Courageusement, pourtant, les catholiques, dans leur ensemble, essayèrent d'y conformer leur conduite politique. Parmi leurs adversaires, trop rares furent ceux qui les accueillirent et coururent à leur sincérité. Le maïentendu subsistait, envenimé par la recrudescence d'anticléricalisme des partis républicains avancés, par l'opposition irréductible des monarchistes hostiles au régime.

Cependant, peu à peu, en dépit des apparences, l'ensemble d'idées qu'on a pris l'habitude d'appeler « la politique de Léon XIII » faisait son chemin dans les esprits. Elle paraissait avoir échoïté et quelques-uns n'en parlaient plus qu'avec dédain et mépris, comme d'une erreur politique. En 1906, c'était la séparation de l'Eglise et de l'Etat. Tout semblait donner raison à ceux qui proclamaient l'incompatibilité du régime républicain et de la profession de foi catholique. L'action française se fondait, éveillant ça et là des sympathies ardentes.

On sait ce qui se passa le 2 août 1914; devant le péril national, tous les Français comprennent qu'il fallait faire trêve aux luttes confessionnelles, aux divisions de partis. Les pouvoirs publics tempèrent leur intransigeance anticléricaliste, devant les exigences de la conscience, ravivée religieuse malgré tout, de la plupart des Français. Le commandement sous les armes fit le reste. Les Français apprirent à se connaître, ou, plutôt, se reconnurent. Il fallut s'incliner devant le patriotisme du clergé, régulariser et scélériser; il fallut avouer la puissance immense de l'Eglise catholique dans la nation et dans le monde. Des nécessités vitales pour le pays dominèrent toutes les autres préoccupations.

La France sortit de la lutte, victorieuse, mais meurtrie. Dès lors, des problèmes nouveaux sont posés; comment passer au danger révolution-

naire, comment restaurer le pays, comment assimiler l'Alsace et la Lorraine ? Des hommes se sont rencontrés, qui, sur le terrain politique, avaient lutté quarante ans les uns contre les autres, que la guerre avait rapprochés, que le sentiment d'un devoir impérieux envers leur patrie a maintenus unis, le 16 novembre, devant les électeurs. Ce sont les vainqueurs du dernier scrutin.

En dépit des polémiques sur les lois de fait-cité qui ont alimenté, en partie, la campagne électorale, ils ont senti qu'il fallait s'entendre. Les catholiques qui ont adhéré au bloc républicain national n'ont pas eu un instant l'idée de mettre en discussion le régime lui-même. Pour la première fois, depuis quarante ans, ils ont été acceptés comme républicains par leurs adversaires d'hier. C'est ce que demandait Léon XIII et c'est bien sa « politique » qui sort victorieuse, après avoir été si longtemps méconnue, du scrutin du 16 novembre.

D'ores et déjà, la question du régime cesse de peser sur la politique française. Il ne rencontre plus qu'une poignée d'opposants dont les dernières élections ont permis de mesurer la clientèle.

La question « religieuse » n'est pas réglée. Mais la voie dégagée de ce point de vue politique qui en faussait la portée dans l'esprit public. Désormais, c'est entre Français d'accord sur le régime politique qui convient à leur pays, unanimes sur le devoir de lui conserver la paix intérieure pour assurer et son relèvement et sa sécurité extérieure, qu'elle sera discutée. Elle ne sera plus absolument, de part et d'autre, dans le même état d'esprit; elle sera en présence et avec la participation des députés d'Alsace et de Lorraine auxquels M. Poincaré vient de promouvoir, en inaugurant l'université de Strasbourg, que leur voix serait partout écoutée avec « autant de sympathie que de respect » chaque fois qu'ils exposeront à la France les vœux des populations qui les ont nommés.

Appréciant, avec le scrutin du 16 novembre, les déclarations de M. Clémenceau, de M. Millerand, de M. Briand, la Semaine religieuse du diocèse de Viviers (Ardèche), écrivait, le 21 novembre: « C'est là un langage souveï nous n'itions plus habitués dans les mois qui ont précédés la guerre, un langage qui, sans doute, est encore plein d'imprécisions, d'équivoques et de faux-fuyants et qui a trop l'air de se hâter de reprendre ce qu'il vient de concéder, mais un langage qui, sans contestation possible, marque une orientation nouvelle et qui est animé d'une large soufflée de tolérance, de justice et de liberté... Il faut qu'on sache que, s'il y a encore des ombres et des grouillements dans les bas-fonds de la politique, de plus en plus le soleil de vérité et de justice éclaire les sommets. »

La Presse de Paris s'est essayée à un classement des élus du 16 novembre selon les anciennes rubriques. C'est là une opération vaine et sans grande signification. Attendons, plutôt les groupements qui se formeront dans l'avenir et où nous verrons, cette fois, les élus catholiques, en grand nombre, hors des vieux partis d'opposition au régime, jouer, peut être au sein même de la majorité républicaine, le rôle que leur a confié, pour le bien du pays, la masse des électeurs français.

Les députés d'Alsace-Lorraine

(Havas). — Une dépêche de Strasbourg dit que les 24 députés de l'Alsace et la Lorraine entrèrent, le 8 décembre, à la Chambre française se réuniront le 27 novembre dans l'ancien palais du parlement de Strasbourg pour rédiger d'un commun accord la déclaration soennelle que l'un d'eux portera à la tribune du Palais-Bourbon. C'est un député qui est né après 1870 qui parlera au nom de ses collègues et de tout le pays.

Le retour de M. Clémenceau

(Havas). — M. Clémenceau est rentré, ce matin, à Paris, venant de la Vendée. Dès son retour, il a convoqué le conseil des ministres, qui s'est réuni cet après-midi, à 3 heures, à l'Élysée.

Au cours de la réunion, les ministres et les sous-secrétaires d'Etat non réélus aux élections législatives ont remis leur démission à M. Clémenceau. Leurs successeurs seront désignés au cours du prochain conseil des ministres. Les ministres démissionnaires continueront à assurer l'exécution des affaires courantes.

M. Clémenceau fait un intérim

(Havas). — M. Pichon étant souffrant, est obligé de prendre quelques jours de repos. L'intérim du ministère des affaires étrangères sera assuré par M. Clémenceau.

Le D' Ender et le conseiller fédéral Calonder

A l'occasion de l'ouverture du Landtag vromboursgeois, le capitaine du pays, le D' Ender, se prononça sur le discours du conseiller fédéral Calonder au Conseil des Etats.

Au Conseil des Alliés

(Havas). — Le Conseil suprême, dans sa séance de mardi matin, a décidé qu'une déclaration serait rédigée, afin de permettre l'adhésion des Serbes au traité de Saint-Germain, aux conventions financières annexes, ainsi qu'aux prescriptions concernant les minorités. Il a été décidé également qu'un protocole serait ouvert à partir de jeudi, pour permettre aux délégués roumains de signer dans le délai de huit jours le traité de paix avec la Bulgarie. Dans le même délai, les délégués roumains devront avoir signé le traité de Saint-Germain et les conventions annexes.

Le Conseil a arrêté le projet de lettre qui sera envoyé à la délégation allemande en ce qui concerne les soldats allemands démobilisés et Schlowwig. Les Alliés font observer que seuls doivent être démobilisés dans ce pays les soldats qui ont été originaires.

Enfin, le Conseil a décidé que des négociations préparatoires, de caractère technique, s'engageront à Dantzig entre les Polonais et la ville de Dantzig. Elles ne devront pas durer plus de deux mois. Les conversations diplomatiques qui s'ouvriront auront lieu à Paris.

Un prétexte pour de nouvelles exécutions

(Havas). — Un radio-télégramme de Moscou annonce la découverte par les bolchévistes d'un complot formé par les partisans de l'ancien régime. L'organisation était basée à tous les états-majors et fournissait au général Youdenitch des détails concernant les opérations militaires par l'intermédiaire du chef de l'état-major de la deuxième armée. Tous les chefs de l'organisation ont été arrêtés.

Le Sénat belge

(Havas). — A la suite des élections des sénateurs provinciaux, le Sénat se compose désormais comme suit: 59 catholiques, 36 libéraux et 25 socialistes.

Traité à la Belgique

(Havas). — La cour d'assises de Bruxelles a condamné à vingt ans de travaux forcés et à 250,000 fr. de dommages et intérêts M. Wilhelm Vogel, directeur de la Revue internationale, pour avoir secouru les progrès des armées ennemies et la politique ou les desseins ennemis.

Au gouvernement italien

(Stefani). — Le sénateur Molmenti est nommé sous-secrétaire aux Beaux-Arts.

La réunion de la Chambre italienne

Le Secolo dit que le groupe parlementaire socialiste décidera, dans sa réunion du 27 novembre, s'il participera ou non à la séance d'ouverture de la nouvelle Chambre, à laquelle le roi assistera. Parmi les nouveaux députés élus, deux groupes se sont formés: l'un, qui comprend Turati, Treves, Modigliano et Lazzari, voudrait simplement ne pas participer à la séance, et l'autre, composé par les éléments maximalistes, désirerait assister à la séance pour manifester contre le régime.

Le Messaggero annonce que l'ouverture de la Chambre aura lieu le 6 décembre et non le 1er, comme on l'avait annoncé.

Selon le Secolo, le député Panlano serait présenté comme candidat à la présidence de la nouvelle Chambre.

L'Espagne troublée

(Havas). — L'arrestation des présidents des syndicats ouvriers de Saragosse et leur déportation à Barcelone ayant provoqué la grève générale et la proclamation de l'état de siège, le ministre de l'intérieur a donné l'ordre de les ramener immédiatement à Saragosse, l'autorité militaire devant prendre une décision à leur sujet.

Complot contre Vénizéou

(Havas). — Un complot tramé par d'anciens officiers du roi Constantin pour assassiner M. Vénizéou et renverser le régime actuel a été découvert. Les coupables ont fait des aveux complets. Ils vont être immédiatement traduits devant un tribunal militaire.



### La question des prisonniers allemands

Berlin, 25 novembre. (Wolff.) — En réponse à un écrit concernant le rapatriement des prisonniers allemands, le président de la Délégation allemande à Versailles a reçu de M. Clemenceau une note dans laquelle on lit : « Le gouvernement français n'a jamais promis autre chose que de remplir les clauses du traité de paix. En raison de la destruction méthodique de tout le territoire du nord de la France occupé par les Allemands, le gouvernement ne peut pas consentir à une dérogation au traité en faveur des prisonniers allemands en France. Les prisonniers sont justement employés à l'heure actuelle à commencer les réparations de ces faits abominables. Les sentiments les plus humains pour ceux qui ont été trop cruellement atteints par cette opinion publique française puisse consentir à la faveur que vous demandez. Bien plus, en signant le traité de Versailles, l'Allemagne a pris sur elle de livrer les Allemands qui ont commis ces atrocités dans l'exercice de leurs fonctions, et maintenant, votre gouvernement, avant de s'être occupé de la question, se déclare hors d'état de tenir la promesse donnée, ce qui peut avoir des conséquences les plus graves. Si nos alliés ont commencé, en septembre, le rapatriement des prisonniers, ceci n'a eu lieu que parce que le gouvernement français n'a pas cru devoir s'opposer. »

### Démenti allemand

Berlin, 26 novembre. (Wolff.) — On mande que la nouvelle Havas de Scaasbourg, disant qu'un certain nombre de fonctionnaires et officiers allemands auraient été remis à la France et qu'ils seraient ensuite cités devant un tribunal de guerre à Lille, pour vols et pillages, est inexacte. Aucune remise de fonctionnaires ou officiers allemands n'a eu lieu.

Berlin, 26 novembre.

(Wolff.) — Dans la dernière note remise à la délégation allemande il est dit que le gouvernement allemand a déclaré ne pas pouvoir donner suite aux engagements pris par la signature du traité de Versailles en ce qui concerne la livraison des Allemands qui ont commis des cruautés pendant la période de leurs fonctions officielles. Cette observation a certainement trait à ce qui suit : Avant la remise de la note, le gouvernement allemand avait tenu pour nécessaire de rendre attentifs les gouvernements alliés et associés aux difficultés énormes que devait rencontrer la question de la livraison. Il n'a aucunement eu l'intention de se soustraire aux engagements pris et d'éviter, aux vrais coupables, la peine qu'ils méritent. Mais au contraire, par une note d'hier, il a fait soumettre à l'office des affaires étrangères et aux gouvernements alliés des propositions qui paraissent propres à éviter des ennuis aux deux parties.

### L'impôt allemand

Berlin, 26 novembre. (Wolff.) — On apprend que l'impôt du Reich sur le revenu rapporterait 8 milliards de marks. L'impôt sur le capital rapporterait 1,4 milliard de marks.

### Les troupes allemandes de Lituanie

On mande au Bureau lituanien : Après avoir reçu le commandement sur les troupes de Bermond-Avalot, le général Elberhardt a annoncé au gouvernement lituanien qu'il ramènerait toutes les troupes allemandes et russes en Allemagne. Il a prié le gouvernement lituanien de cesser l'offensive contre ces troupes.

### L'Entente et la Hongrie

Budapest, 25 novembre. (B. C. H.) — Le président du conseil Huszar a remis, lundi matin, à sir George Clark (représentant de l'Entente à Budapest), une note dans laquelle il lui communiquait la liste des membres du nouveau cabinet de concentration.

Sir George Clark a répondu par la note suivante : « Je recois à l'instant votre note officielle concernant la constitution du nouveau gouvernement provisoire de coalition. J'ai l'honneur de vous faire savoir que je suis prêt, après avoir été informé que votre gouvernement assure dès maintenant la direction des affaires du pays, à reconnaître au nom du Conseil suprême votre gouvernement provisoire, avec lequel ledit conseil est disposé à traiter, en attendant les élections, la réunion de l'assemblée nationale et la formation d'un gouvernement issu de la volonté exprimée également par l'ensemble du peuple hongrois. »

Cette reconnaissance est soumise naturellement à la réserve que votre gouvernement ordonnera immédiatement les élections, qu'il maintiendra la légalité et l'ordre dans le pays, qu'il ne prendra pas une attitude offensive, qu'il respectera les frontières provisoires de la Hongrie jusqu'à ce qu'elles soient déterminées d'une manière définitive et qu'il garantira à chaque Hongrois l'exercice de ses droits civiques, qu'il respectera notamment la liberté de la presse, la liberté de réunion, la liberté d'exprimer des opinions publiques et le droit électoral général, reposant sur une base impartiale et démocratique. »

### Hongrois et Tchéco-Slovaques

Prague, 25 novembre. (Bureau tchéco.) — La presse invite le gouvernement à se tenir prêt à faire face à toutes les éventualités, en raison des informations reçues de Budapest au sujet de la propagande militaire faite en faveur de l'intégrité de la Hongrie ainsi qu'au sujet des préparatifs qui seraient faits en vue d'attaquer la Slovaquie. Le journal slovaque Slovenski Vychod annonce que l'armée hongroise de Horthy compte déjà 80.000 hommes, dont 40.000 sont parfaitement équipés. De grandes quantités de matériel de guerre, notamment de canons lourds, arri-

vent en Hongrie à travers l'Autriche. Horthy aurait l'intention d'occuper prochainement la ligne de démarcation vers la Tchéco-Slovaquie et d'occuper la Slovaquie orientale et la région des Carpates afin d'établir ainsi des communications entre la Hongrie et la Pologne. Enfin, on signale que, à Budapest, fonctionne une association pour la dévotion du change avec la Tchéco-Slovaquie.

### Les Autrichiens de Russie menacés

Vienne, 25 novembre. (B. C. V.) — L'Office des affaires étrangères a intercepté partiellement aujourd'hui un radiogramme du commissaire du peuple des affaires étrangères de Russie. Le passage intercepté est notamment : « Sa sécurité et celle des autres Autrichiens qui se trouvent en Russie et qui sont en relations avec le gouvernement dépend de la sécurité de Bela Kun et des autres anciens commissaires du peuple hongrois. Ces Autrichiens seront retenus provisoirement en Russie comme garantie que les anciens commissaires du peuple hongrois ne soient pas livrés à la Hongrie. »

On va immédiatement tenter d'obtenir le texte complet du radiogramme et en établir l'authenticité.

### Le gouvernement de Sibirie et Koltchak

Irkoutsk, 26 novembre. (Havas.) — Le gouvernement sibérien a offert sa démission à l'amiral Koltchak, qui l'a acceptée. M. Popelinski, ministre de l'Intérieur, a été chargé de former le nouveau cabinet. Il se propose de constituer un gouvernement d'union nationale.

Vladivostok, 26 novembre.

(Havas.) — L'amiral Koltchak et son état-major sont arrivés à Barabinsk, localité située entre Omsk et Novonikolaïevsk.

### NOUVELLES RELIGIEUSES

#### A propos du Bienheureux Valfré

La future promotion au cardinalat de Mgr Valfré de Bonzo, nonce à Vienne, nous a donné l'occasion de parler du Bienheureux Valfré ; mais une coquille (provenant d'une mauvaise écriture) a fait vivre au Tessin, c'est de Turin qu'il s'agissait.

### NÉCROLOGIE

#### Le professeur Dr Charles Gariazzo

On annonce, de Turin, la mort, à l'âge de 89 ans, de l'avocat Dr Charles Gariazzo, professeur agrégé de la Faculté de droit, un catholique excellent, qui joignait à une grande modestie, des connaissances étendues et profondes dans les sciences juridiques et économiques. Toutes les œuvres de bien obtenaient son appui.

#### M. le député aux Etats Scherrer

On mande de Saint-Gall la mort du landamann et conseiller aux Etats Henri Scherrer, qui était tombé malade il y a quelques jours.

M. Henri Scherrer était âgé de 72 ans. Il était né à Nesslau (Toggenburg). Il avait étudié le droit et exercé les fonctions d'avocat de 1875 à 1902, à Saint-Gall. En 1898, il fut nommé député au Grand Conseil et en 1902, conseiller national ; depuis 1911, il était conseiller aux Etats. Il faisait partie du gouvernement saint-gallois depuis 1902 et dirigeait le département de l'Instruction publique. M. Scherrer a joué un rôle important dans le mouvement en faveur de la législation ouvrière internationale.

### Nouvelles diverses

Selon un journal polonais, le Conseil des ministres à Varsovie, a autorisé M. Paderewski à remettre aux mains du chef de l'Etat la démission du cabinet.

— La Croix Rouge française a demandé au gouvernement français de consacrer une somme de 1,000,000 francs pour l'établissement d'unités sanitaires, afin de combattre l'épidémie de typhus qui sévit en ce moment en Pologne.

— La reine d'Espagne a quitté Londres et rentrera à Paris, où elle fera un court séjour avant de retourner à Madrid.

### Echos de partout

#### LA RÉCLAME

On lit dans la Dépêche du Berry, à la rubrique de la « Chronique départementale » : **Ouvroir de Germiny-Exempt** — La directrice de l'Ouvroir de Germiny-Exempt, M<sup>lle</sup> Jeanne Moreau, qu'on fait passer pour morte depuis une quinzaine de jours, informe ses amis et les personnes s'intéressant à elle, que ces bruits sont dénués de tout fondement, et qu'elle ne cesse pas de rester à la disposition de sa clientèle pour ses travaux bien connus de lingerie fine et spectacle.

Voilà un ingénieux procédé de publicité. Les Américains ont dû passer par Germiny-Exempt.

#### MOT DE LA FIN

Dans un salon de Paris :  
— Ah ! si les femmes pouvaient être élues !  
— Eh bien ?  
— Il y aurait moins de vieilles herbes au parlement.

### FAITS DIVERS

#### 8/USSE

#### Fausse monnaie

De Délémont : Dans la partie nord du Jura, il circule des fausses pièces françaises de deux francs, très bien imitées. On a également relevé la trace de faux billets de banque américains.

## Confédération

### Les Suisses de France

La presse a reproduit des communications de l'Association des Suisses Nés à l'étranger qui donnaient à entendre que des milliers de nos compatriotes ont été expulsés de France et se voient empêchés d'y retourner. Le Département politique croit devoir opposer à ces assertions la constatation suivante : 90,000 Suisses vivent en France ; 246 cas d'expulsion ont été signalés. On a cependant obtenu, grâce aux infatigables efforts de la Légation suisse à Paris, la révocation du 10 % environ des expulsions prononcées et l'espérance d'une solution prochaine donnée par le ministère français des affaires étrangères en ce qui concerne un certain nombre d'autres cas.

### L'élection bernoise aux Etats

Le groupe des députés paysans et bourgeois au Grand Conseil de Berne a décidé de porter sur sa liste pour les élections au Conseil des Etats M. Charminot, candidat des radicaux jurassiens. Ainsi, les deux partis bourgeois du Grand Conseil présentent une liste unique.

### Un nouveau bibliothécaire

Le Conseil fédéral a nommé chef de la Bibliothèque centrale du Palais fédéral le docteur Halfter, jusqu'à présent adjoint à la Bibliothèque nationale.

### Pour les arts appliqués

Le Conseil fédéral a pris une ordonnance visant notamment que le Conseil fédéral nommera une commission d'experts de cinq membres qui portera le nom de « Commission fédérale des arts appliqués ». Une exposition suisse des arts appliqués sera organisée, tous les deux ans. La Confédération accordera des subventions annuelles aux organisations ayant pour but le développement des arts appliqués. Le département de l'Intérieur prélèvera chaque année sur le crédit des arts appliqués une somme convenable pour l'attribution de bourses et de prix d'encouragement à de jeunes artistes suisses.

### Les traitements scolaires bernois

Le Grand Conseil bernois a commencé la discussion de la nouvelle loi sur les traitements du corps enseignant primaire. M. Merz, directeur de l'Instruction publique, a présenté un rapport sur le projet, dont la mise à exécution coûterait aux communes environ 20 millions de francs.

### Pour le Foyer du soldat de Bière

Au début de l'année 1916, par un groupe de dames vaudoises, a été fondée l'Association de la Violette de Bière, dans le but d'élever un Foyer du soldat sur la place d'armes de Bière. Ce Foyer du soldat, inauguré en avril 1916, est tellement fréquenté par les troupes en service, qu'un agrandissement est déjà indispensable, car « la Violette » ne peut recevoir qu'une partie des soldats qui désirent y passer leurs soirées.

En vue de se procurer les fonds nécessaires, le Comité a décidé de faire un appel au public au moyen d'une vente qui aura lieu à Genève les 6 et 7 décembre. Cette vente comprendra entre autres un comptoir pour lequel les dons en nature — spécialement œufs, fromage, beurre, charcuterie, miel, fruits, légumes — seront reçus avec reconnaissance par M<sup>me</sup> Borel de Cérévilly, présidente de l'Association, à Bissy-sur-Morges, ou peuvent être envoyés directement au dépôt installé à Genève chez M<sup>me</sup> Bolliger, 4, Montbrillant, Genève.

M<sup>lle</sup> de Cérévilly, 4, avenue de la Gare, Lausanne, recevra les dons en argent. Le Comité espère trouver un peu d'appui dans le canton de Fribourg, les recettes fribourgeoises profitant également de ce Foyer du soldat. Toutes les familles ayant eu un des leurs aux casernes de Bière, tous ceux qui s'intéressent à nos soldats hédiontr sans doute à prouver par des dons l'intérêt qu'ils portent à ce Foyer du soldat.

### Un qui voudrait tout garder

Le nouveau conseiller national Meng, buraliste postal à Malans, placé dans l'alternative de renoncer à son mandat de conseiller national ou à ses fonctions postales, a demandé au Conseil fédéral de revenir sur la décision prise à ce sujet et se réserve le droit de recourir à l'Assemblée fédérale.

### LE PASTEUR CHOISIT LA POLITIQUE

Le pasteur Hämmerli, de Heimiswil, élu récemment conseiller national, a fait savoir au gouvernement bernois que, vu l'incompatibilité des fonctions de conseiller national et de ministre du culte, il présente sa démission en qualité de pasteur.

### ARMÉE SUISSE

#### Ils ne veulent rien entendre

Le Conseil fédéral s'est occupé d'une requête des commandants supérieurs de l'armée, lesquels considèrent comme impraticable la décision relative à la diminution des écoles de recrues en 1920 et demandant la reprise en grand de l'Instruction des recrues. Cela coûterait trois millions et demi. Sans revenir sur son ancienne décision, le Conseil fédéral a autorisé le département militaire à transmettre la requête à la commission fédérale des finances pour examen et préavis.

## LA VIE ÉCONOMIQUE

### Le prix du lait

Communiqué de l'office fédéral du lait : Des suppléments régionaux ont été accordés, dès le 1<sup>er</sup> septembre, sur le prix du lait payé aux producteurs, dans la Suisse occidentale en particulier, qui avait souffert de la sécheresse, et où les conditions de production étaient impossibles. Les circonstances présentes rendent nécessaire d'accorder le subsidie dit régional aussi aux autres parties de la Suisse, qui n'en ont pas bénéficié à partir du 1<sup>er</sup> septembre. Le prix du lait au détail subira donc, dans la Suisse centrale et orientale en général, une augmentation de 1 centime à partir du 1<sup>er</sup> décembre, augmentation qui correspond aux suppléments accordés aux producteurs. Mais, dans la Suisse romande, où le supplément régional existe déjà, il n'y aura pas de changement.

### 4500 francs pour un porc

(I. P. S.) — L'Angleterre n'est pas seulement le pays des prix de record pour farines de race, mais aussi pour porcs. Au marché de Bristol, on a payé pour six pores de la race Gloucestershire, âgés de six mois, la somme de 25,000 francs. Une de ces belles porcinnes a été vendue à 4500 francs.

## FRIBOURG

### Grand Conseil

Séance de mardi 25 novembre

Présidence de M. Reichen, président

### La loi sur les traitements

Le rapport sur cette importante loi est présenté par M. Châssot, qui expose son sujet avec beaucoup de clarté et de concision. Étant donné tout d'abord la situation économique durant la guerre, l'honorable rapporteur en conclut que le renchérissement de la vie dépasse encore de beaucoup le 100 %. Pour compenser dans une certaine mesure ce renchérissement, le Grand Conseil a décrété des allocations qui s'élevaient, pour 1919, à 960 fr. par employé, plus 160 fr. par enfant, ce qui entraîne, pour la caisse de l'Etat, une dépense de 1,100,000 fr. Faut-il supprimer ces allocations au moment où la guerre et ses conséquences économiques ont provoqué une baisse énorme de la production, suivie du renchérissement des matières premières et des objets manufacturés ? M. Châssot ne le croit pas possible ; il importe, à son avis, d'envisager la situation sous son vrai jour et de ne pas s'illusionner sur le retour des prix d'avant la guerre. D'autres cantons se sont déjà mis à la tâche et ont remplacé les allocations extraordinaires au personnel par une révision des traitements.

Cette question est depuis plusieurs années à l'étude chez nous, et, durant son passage au gouvernement, M. Torche avait déjà tracé les grandes lignes d'une révision complète. Par ci, par là, des postes d'employés ont été majorés, alors que la plupart des autres sont restés stationnaires ; la justice distributive n'admet pas ces inégalités. L'heure est venue de résoudre définitivement le problème.

Rappelant l'assurance donnée par M. le Directeur des finances au sujet de la caisse de retraite du personnel de l'Etat, M. Châssot salue ce projet, qui permettra une simplification de nos rouages administratifs et entraînera une économie de 50,000 à 100,000 fr., tout en garantissant à nos anciens serviteurs du pays le paiement de leurs vieux jours. Si l'on compte que la caisse de retraite exigera de l'Etat, outre un capital de dotation, un versement annuel de 350,000 à 400,000 fr. ; si l'on se rappelle que la Banque de l'Etat verse 100,000 fr. par an dans ce but, les Entreprises électriques 100,000, les chemins de fer de la Gruyère 50,000, l'orateur pense que les 150,000 à 200,000 fr. encore nécessaires pourront être prélevés sur le compte d'amortissement de la dette publique. Ainsi, la caisse de retraite pourrait entrer en vigueur dès l'an prochain.

Abordant un autre point du problème, M. le Rapporteur annonce que la commission, d'accord avec le gouvernement, propose le maintien d'une allocation de 120 fr. par enfant d'employé ; ce, une dépense annuelle de 168,000 fr., qui serait déduite pour chaque exercice par le Grand Conseil.

Les allocations seraient maintenues intégralement pour les fonctionnaires de l'ordre judiciaire, en attendant la révision de l'organisation qui les concerne, révision prévue pour 1920. Les conservateurs du registre foncier n'ont pas été compris non plus dans la nouvelle échelle car ils sont payés par émoluments.

Ces réserves faites, M. Châssot passe à l'analyse des chapitres du projet et à l'étude de ses conséquences financières. Il pose en principe que chaque traitement est attribué à la fonction, et non fixé pour chaque employé individuellement. Les fonctionnaires sont répartis en sept classes, dont les traitements vont de 2400 à 9000 fr. Chaque employé débute par le minimum et atteint le maximum au bout de seize ans, avec quatre augmentations quadriennales de 450 fr. pour la catégorie supérieure et de 300 fr. pour les six autres classes.

Nous ne suivrons pas le Rapporteur dans le détail de son exposé, puisque nous avons publié tout au long le message du gouvernement. Relevons pourtant le témoignage éloquent qu'il a rendu au corps enseignant primaire pour son travail persévérant et son dévouement à l'éducation. Comme gage de gratitude, la commission a accueilli favorablement la pétition de nos éducateurs et propose de porter à 1000 fr. pour les instituteurs et à 800 fr. pour les institutrices

le maximum de la prime d'âge. La commission propose également d'accorder la subvention scolaire cantonale à toutes les communes sans exception et de varier ces subventions entre le 5 et le 40 % du total des traitements des instituteurs et institutrices.

Les traitements des maîtres d'écoles régionaux, des maîtres et maîtresses des écoles secondaires et professionnelles sont aussi sensiblement augmentés. Ceux des professeurs de l'enseignement moyen : Collège, Ecole normale, Technicum, ont une échelle variant entre 4800 et 7800 fr. Enfin, l'Etat s'est efforcé de rapprocher les honoraires de nos distingués professeurs universitaires de ceux de leurs collègues des hautes écoles de pays.

En venant au chapitre de la gendarmerie, M. Châssot justifie l'élevation de la solde de nos modestes et fidèles gardiens de l'ordre. Il exprime l'espoir que tous les bénéficiaires de la future loi, dont la grande majorité sont de consciencieux serviteurs de l'Etat, redoubleront de zèle et d'exactitude dans l'exercice de leurs fonctions. Le Grand Conseil attend également du pouvoir exécutif que l'effectif du corps des fonctionnaires, déjà très nombreux, ne soit pas augmenté et qu'il soit même réduit, par la mise en vigueur de la caisse de retraite, au minimum nécessaire pour la marche régulière des affaires. M. le Rapporteur termine, au milieu des bravos, en priant l'assemblée de s'inspirer, dans le débat de l'encyclique *Recurvum novum*, aux femmes de laquelle l'employeur ne doit pas seulement à l'employé un salaire suffisant, mais une juste rétribution de ses peines.

Prenant la parole comme membres de la commission : M. Emile Gross, Schorro et Daquet.

M. Gross déclare la nouvelle loi excellente, notamment dans sa première partie. Il reviendra, au cours de la discussion, sur l'une ou l'autre disposition. Pourtant, il ne comprend pas qu'on ait maintenu un régime spécial pour les conservateurs du registre foncier. Il plaide également la cause des employés de l'ordre judiciaire. Il trouve aussi l'effectif des fonctionnaires de l'Etat trop considérable et il demande s'il n'en pourrait pas supprimer le poste d'habitué actuellement vacant, poste pour lequel se sont inscrits soixante candidats !

M. Schorro qualifie d'heureuse la solution proposée par le gouvernement. Comparant les conditions économiques des salariés des villes à celles des campagnes au cours de la guerre, il convient que les premiers aient des raisons d'environner les seconds. Il loue la fidélité du corps des employés de l'Etat, les gendarmes et les professeurs, et du corps enseignant, et il voit le moyen dans le projet présenté, de témoigner la gratitude du pays à toute une catégorie de vaillants champions du progrès et des saines traditions (Braços).

M. Daquet croit aussi que la loi sur les traitements est une œuvre de bonne politique sociale. L'Etat est chose actuelle consacrant une injustice notamment à l'égard de notre corps enseignant et de notre corps enseignant moyen et supérieur plus spécialement. C'est pourquoi la commission s'est montrée extrêmement bienveillante vis-à-vis des pétitions qui lui sont parvenues de divers côtés.

M. Musy, commissaire du gouvernement, rappelle quelques considérations du message, pour montrer comment le problème des traitements se présentait à l'attention du Conseil d'Etat. On ne peut espérer le retour de la situation d'avant 1914, puisque, on oublie surtout que le seul moyen de diminuer le coût de la vie serait d'augmenter la production. L'orateur s'efforce de l'allure avec laquelle on court au déséquilibre général. Il faudrait résolument diminuer la circulation de la monnaie, des billets surtout, et travailler davantage.

Après cette excursion sur la scène mondiale, M. le Directeur des finances examine attentivement l'économie générale du projet en discussion. Il estime que le Grand Conseil, venant de voter une loi fiscale qui chargera lourdement les contribuables, a maintenant le droit, puisqu'il a trouvé de nouvelles recettes, d'envisager des dépenses correspondantes. La comparaison avec ce qui se fait dans d'autres cantons, plus riches que le nôtre, autorise l'orateur à déclarer que nos employés et fonctionnaires pourront être classés dans une bonne moyenne, parmi leurs collègues confédérés, d'autant plus que la vie est sensiblement moins chère chez nous que dans les grandes villes de Zurich, Bâle ou Berne. Le gouvernement a considéré l'ensemble du personnel de l'Etat, en commençant par la gendarmerie et le corps enseignant primaire, dont la situation était notablement inférieure. M. Musy adresse un hommage particulier aux éducateurs de notre jeunesse, et il estime que le pays doit faire à leur égard un geste large et généreux, bien qu'il ne puisse être aussi généreux que les intéressés le souhaiteraient. Quant à l'enseignement secondaire et moyen, ce fut toujours la préoccupation du Directeur de l'Instruction publique, comme du Directeur des Finances, de le développer davantage, et d'en développer surtout le côté éducatif. L'amélioration du sort matériel des maîtres de cet enseignement rendra certainement plus fécond pour la jeunesse et pour le pays.

L'université est, certes, une charge pour le canton, dit M. Musy ; mais malgré ses soucis budgétaires, si c'était à refaire, le Directeur des Finances recommanderait encore au Grand Conseil de voter à l'unanimité la création de l'Université (Applaudissements). Plus que jamais, notre haute Ecole est une nécessité, à l'heure où les principes de l'économie politique socialiste tombent des grandes chaires d'autres universités suisses. Quelle gloire pour nous que de posséder ce foyer de pure lumière, ce centre de haute culture, où l'on n'apprend pas à notre jeunesse la doctrine de Karl Marx, mais les enseignements qui seuls peuvent sauver la société de la ruine ! M. Musy appelle de ses vœux l'heure où l'on joindra à l'Alma mater une Ecole supérieure de sciences sociales. Il est persuadé que l'Univer-



# Dernière Heure

## La succession de M. Ador

Le *Journal de Genève* traite dans un article de la triple élection prochaine au Conseil fédéral, pour le remplacement de MM. Ador, Decoppet et Müller.

Au sujet de la succession de M. Ador, le *Journal* dit que la candidature Rappard, mise en avant par un groupe d'intellectuels genevois et vaudois, n'a pas n'aurait aucune chance de succès, l'Assemblée fédérale aimant à désigner les hommes qu'elle connaît, qui ont fait partie du Parlement ou des gouvernements cantonaux, qui ont eu l'occasion d'exposer publiquement leurs idées politiques et qui, surtout, ont reçu le baptême du scrutin populaire.

Cela étant, le *Journal de Genève* considère que la candidature fribourgeoise doit rallier tous les fédéralistes et il se prononce chaleureusement en faveur de M. de Cressier national Musy, engageant les députés du Centre à soutenir cette candidature et émettant l'espoir que toute la députation romande s'y ralliera.

## Le cinquantenaire du barrage

Avec l'Exposition cantonale de 1920, coïncidera le 50<sup>ème</sup> anniversaire de la construction du grand barrage de la Sarine, à Fribourg.

C'est en effet, en 1870, que l'éminent ingénieur Guillaume Ritter exécuta la gigantesque entreprise des forces motrices, de distribution et d'alimentation en eaux potables de la ville de Fribourg.

Les travaux commencés en 1869, c'est en l'année de guerre 1870 que l'ingénieur G. Ritter, s'adressant au Grand Conseil, doutant d'une si hardie entreprise, s'écriait : « Vous êtes que je ne connais pas la Sarine? Eh bien, Messieurs, c'est la Sarine qui ne connaît pas Ritter!... Et le jeune et intrépide ingénieur le prouva par la hardiesse et la solidité de son barrage qui depuis 50 ans a tenu bon et résiste toujours à la force de la Sarine et à la pression formidable de ses eaux.

Il serait juste et patriotique de ne pas oublier, lors de l'Exposition cantonale de l'an 1920, le cinquantenaire des remarquables travaux du barrage et des constructions et autres travaux hydrauliques de Pérolles dont l'illustre et regretté G. Ritter fut le créateur et le constructeur.

M. de Cressier, organe officieux, apprend que le gouvernement a défendu à Litwinof de débarquer avec des brochures de propagande ou des roubles bochévistes, mais un crédit lui est accordé dans une banque à Copenhague.

## L'Angleterre et la Russie

Copenhague, 26 novembre.

(Wolff). — Le communiqué ci-après, signé par James O'Grady et Litwinof, a été publié hier soir, sur des négociations qui ont lieu à Copenhague, entre l'Angleterre et la Russie des soviets :

« La commission a tenu aujourd'hui une séance pour discuter l'échange des prisonniers militaires et civils. La séance a été occupée par un débat général provisoire sur les questions figurant à l'ordre du jour. »

Copenhague, 26 novembre.

(Havas). — Au cours d'une interview, Litwinof a dit que, du résultat des négociations préparatoires dépendra la décision des négociations de paix et que, probablement, la conférence durera 15 jours.

Le *Politiken*, organe officieux, apprend que le gouvernement a défendu à Litwinof de débarquer avec des brochures de propagande ou des roubles bochévistes, mais un crédit lui est accordé dans une banque à Copenhague.

## Déclaration du gouvernement anglais sur l'Egypte

London, 26 novembre.

(Havas). — A la Chambre des lords, le ministre des affaires étrangères, Lord Curzon, fait une déclaration sur la situation en Egypte. L'agitation serait due à des causes économiques et surtout au renchérissement de la vie. Mais cette agitation est exploitée pour des fins politiques, et les socialistes étrangers n'ont pas manqué de tirer grandement parti du mécontentement qui existe actuellement. Le gouvernement a fait tout son possible pour donner satisfaction aux légitimes revendications des travailleurs en leur assurant de bien meilleures conditions de travail.

D'un autre côté, les nationalistes ont toujours secrètement espéré obtenir l'appui de l'une ou de l'autre des grandes puissances. Parmi ces dernières, la France et les Etats-Unis ont reconnu le protectorat de la Grande-Bretagne sur l'Egypte. L'Italie a promis de le reconnaître. Cette reconnaissance du protectorat anglais est en somme une partie intégrante du traité de paix avec l'Allemagne et est de ce fait admise par tous les signataires dudit traité.

Lord Curzon, faisant allusion à la mission dont est chargé Lord Milner en Egypte, dit qu'elle a trait au développement progressif d'un gouvernement autonome dans ce pays. Les agitateurs ont volontairement ignoré ces projets, bien qu'ils fussent à la base de la politique que cette mission doit poursuivre en Egypte. On a fortement conseillé l'annexion lors de la déclaration de protectorat, mais cette proposition a été sagement écartée, parce que le protectorat offrait de larges perspectives aux aspirations politiques du peuple égyptien et à ses capacités de se gouverner par lui-même. Le but de la mission Milner est d'établir une constitution qui ouvrira la voie à une coopération des Egyptiens dans l'administration des affaires de l'Egypte, quoi qu'il en soit l'assistance et les conseils de la Grande-Bretagne puissent toujours être nécessaires. Tous les partis seraient consultés pour l'élaboration de cette constitution. Qu'elle que soit la forme du traité de paix avec la Turquie, ce traité ne pourra en rien affecter la solution du problème égyptien. Les relations politiques entre l'Egypte et la Turquie sont des choses du passé. Ce n'est pas vers la Turquie que l'Egypte doit se tourner pour la réalisation de ses aspirations. La reconnaissance du protectorat anglais sur l'Egypte fera partie intégrante du traité de paix avec la Turquie. Les derniers désordres en Egypte, quelque soit leur origine, imposent aux autorités égyptiennes et anglaises le devoir primordial de faire respecter la loi, assurer l'ordre et de punir des auteurs de tout crime ou attentat, sans que cela nous fasse nous écarter du devoir que nous nous sommes tracé, à la fois vis-à-vis des Egyptiens et de nous-mêmes. Lord Curzon fait appel à l'élément modéré égyptien pour aider la Grande-Bretagne à accomplir cette tâche.

Le numéro de novembre du *Mercurio Suisse* est d'une grande richesse documentaire et donne comme précédemment une liste des pays qui ont un besoin urgent de nos produits suisses.

M. Henri Heer, président de la Société de l'Industrie de la Soie, y expose la situation actuelle de cette industrie. M. Raoul Picot termine sa magistrale étude sur son procédé nouveau de combustion. M. Max Turmann, professeur à Fribourg, publie d'intéressants renseignements sur les maisons à succursales multiples. L'ingénieur B. Meckenstock recherche la meilleure façon d'organiser nos usines, etc., etc.

Le général Diaz, et le vice-amiral Acton, chef de l'état-major de la marine, en remplacement de l'amiral Thaon di Revel.

**Déclarations de l'abbé Sturzo**

Turin, 26 novembre.

La *Stampa* publie une interview de son correspondant de Rome avec l'abbé Sturzo, secrétaire du parti populaire (catholique) italien.

Après avoir exposé le programme de son parti, l'abbé Sturzo, interrogé à propos d'une collaboration éventuelle du parti populaire et du groupe socialiste, a répondu :

« Il pourrait arriver que les députés populaires et socialistes se trouvassent en contact. Il se pourrait que ce contact ne fût pas seulement momentané, c'est-à-dire borné à une question parlementaire ou extra-parlementaire déterminée. Naturellement, le parti populaire devra toujours maintenir son programme. Mais, à côté de M. l'abbé Sturzo, la situation n'est pas mûre pour une collaboration de ce genre. »

M. Sturzo a déclaré en outre : « Nous ne voulons pas de guerre. Nous aspirons au désarmement universel. Nous voulons que l'on procède immédiatement à la liquidation la plus rapide et complète des problèmes de la guerre, mais il ne faut pas affaiblir la situation de l'Italie dans le domaine international. »

## Nouvelle grève en Espagne

Barcelone, 26 novembre.

(Havas). — La grève des ouvriers du bâtiment vient d'éclater. Elle affecte 30,000 ouvriers. Les autres grèves ne sont pas encore résolues. Les syndicats des transports ont décidé de boycotter les bâtiments où travaillent des ouvriers jaunes. La situation sociale est délicate.

## Mort d'un ancien ministre espagnol

Madrid, 26 novembre.

(Havas). — Le marquis de Vadillo, ancien ministre conservateur, professeur à l'université centrale, est décédé.

## Le Pape et les victimes de la guerre

Milan, 26 novembre.

A propos de la lettre que le Saint-Père vient d'adresser aux patriarches, archevêques et évêques, pour ordonner une collecte générale, le 28 décembre, fête des saints Innocents, en faveur des enfants qui souffrent de la faim, dans les pays de l'Europe centrale, l'Italia fait observer que le Pape a déjà donné son adhésion à deux initiatives parties de l'Angleterre en vue de secourir ces enfants. L'une avait été prise par la Westminster Catholic Federation, sous l'impulsion du cardinal Bourne; l'autre, par le *Save the Children Fund*, fondé par Lord Parmoor.

L'Italia dit que le don de 100,000 livres que le Pape annonce à la fin de sa lettre, en faveur des enfants souffrants, sera remis au comité qui doit se constituer dès jour-ci pour la distribution des secours et qui aura son siège en Suisse.

## Faute de charbon

Paris, 26 novembre.

(Havas). — En raison de la crise du charbon, le gouvernement vient d'ordonner la fermeture, à partir d'aujourd'hui, des bals et cours de danse.

## Paris sans ses journaux

Paris, 26 novembre.

(Havas). — Le comité syndical de la typographie parisienne, devant l'impression du vote de l'assemblée de lundi soir, a décidé de surseoir au mouvement de grève tout d'abord et de lancer un manifeste à toute la typographie parisienne pour la mettre au courant de la situation et lui demander de se prononcer sur l'attitude de son comité syndical.

## Sommaire des Revues

Le numéro de novembre du *Mercurio Suisse* est d'une grande richesse documentaire et donne comme précédemment une liste des pays qui ont un besoin urgent de nos produits suisses.

M. Henri Heer, président de la Société de l'Industrie de la Soie, y expose la situation actuelle de cette industrie. M. Raoul Picot termine sa magistrale étude sur son procédé nouveau de combustion. M. Max Turmann, professeur à Fribourg, publie d'intéressants renseignements sur les maisons à succursales multiples. L'ingénieur B. Meckenstock recherche la meilleure façon d'organiser nos usines, etc., etc.

## Souscription pour la chapelle du Sacré-Coeur, à Posieux

Anonyme de Dondidier, 10 fr. — S. F., 5 fr. — Une pierre pour la chapelle. — Anonyme de Wünnswyl, 5 fr. — Anonyme par l'entremise de M. l'abbé Maudoulet, 10 fr. — Anonyme, pour le Tabernacle, 5 fr. — Anonyme de La Joux, 5 fr. — Anonyme de Fribourg, 10 fr. — Anonyme, 3 fr. — Anonyme, 20 fr.

## Souscription pour les incendiés de la Plancher

M<sup>lle</sup> Favre, Grandvillard, (en nature) ; M<sup>me</sup> de Brémont (en nature) ; Mgr Esseiva, R<sup>me</sup> Prévôt, 10 fr. ; M<sup>me</sup> Eugène de Buman, 5 fr. ; M<sup>me</sup> C. B., 3 fr. ; A. Crausaz, 2 fr. ; M. S., 5 fr. ; Anonyme, 3 fr. ; A. G., 5 fr. ; M<sup>me</sup> Hipp., de Weck, 5 fr. ; M. S. Crausaz-Glasson, 5 fr. ; M. P. Zuckenden, 5 fr. ; Anonyme, 5 fr. ; M. R. Bugnon, au Guinzel, 2 fr.

## SOCIÉTÉS DE FRIBOURG

Chœur mixte de Saint-Pierre. — Répétition générale, ce soir, mercredi, à 8 h. 1/2.

Musique La Concordia, Fribourg. — Tous les membres honoraires, actifs et passifs sont instamment priés d'assister à l'assemblée générale annuelle, qui aura lieu ce soir, mercredi, 26 novembre, à 8 1/2 heures, à la Brasserie des Tanneurs, 1<sup>er</sup> étage. Tractanda : Protocoles, réceptions, rapport du président et des vérificateurs des comptes, approbation des comptes, nomination du président et du comité, remise des chevrons d'ancienneté et des gratifications pour assiduité, divers.

Union des travailleurs. — Ce soir, mercredi, 26 novembre, assemblée mensuelle. Conférence par M. l'abbé D' Savoy.

## Changés à vue de la Bourse de Genève

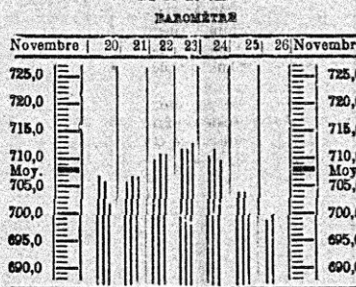
Le 26 novembre

Les cours ci-après s'entendent pour les chèques et versements. Pour les billets de banque, à peut exister un écart.

Le premier cours est celui auquel les banques achètent ; le second, celui auquel elles vendent l'argent étranger.

	Demande	Offre
Paris	55 99	57 99
London (livre st.)	22 10	22 50
Allemagne (marc)	12 65	14 65
Italie (lire)	44 40	46 40
Arièche (couronne)	3 35	5 35
Prague (couronne)	9 75	11 75
New-York (dollar)	5 27	5 67
Bruxelles	58 25	60 25
Madrid (peseta)	105 76	107 76
Amsterdam (florin)	207 75	209 75
Pétrograd (rouble)	10	14

## BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE



## THERMOMÈTRE C.

Novembre	20	21	22	23	24	25	26	Novembre
7	11	10	11	12	13	12	11	10
11	10	11	12	13	12	11	10	10
11	10	11	12	13	12	11	10	10

## TEMPS PROBABLE

Zurich, 26 novembre, iridi.

Situation encore troublée ; pluie et neige ne cessent que pour peu de durée.

STIMULANT

Apparition au Vin et Champagne

## Insomnie, Nervosité

sont écartées par l'emploi régulier des

## Tablettes Valériane-Houblon

— ZYMA —

Entièrement inoffensives.

Produit naturel.

Recommandé par les médecins.

Boîte de 100 tablettes, 4 fr. 50.

Se trouve dans toutes les pharmacies.

Vermouth NOBLESSE

DELICIEUSE GOURMANDE

Ciravegna & Co, Genève

## Association suisse pour la navigation du Rhône au Rhin

Nous rendons attentives les personnes qui s'intéressent à la navigation fluviale à la convocation, figurant à notre 4<sup>ème</sup> page, d'une réunion qui aura lieu à la Tête-Noire, demain, 27 novembre, et qui aura pour but la constitution de la Section fribourgeoise de cette Association.

Cette question est très discutée en ce moment et semble vouloir faire un pas décisif. Elle devient, en effet, urgente par suite du coût de plus en plus élevé des transports par voies ferrées, lesquelles, d'ailleurs, ne suffisent plus aux échanges internationaux.

Déjà, en Suisse, les plans avec devis définitifs sont établis et, en France, les projets sont à l'étude.

Le canton de Fribourg, qui touche par les lacs de Neuchâtel et de Morat au grand canal qui doit traverser la Suisse, ne peut rester en arrière et la Section fribourgeoise de l'Association a justement pour but de prendre contact avec les organes compétents tout en défendant les intérêts du canton.

## Ajournement d'une exposition

Var l'extension et la gravité de la fièvre aphteuse qui sévit dans notre canton et pour se conformer aux décisions prises par les autorités pour enrayer la maladie, la Société canicicole fribourgeoise a dû renoncer à l'organisation de l'exposition romande de lapins, qui avait tout d'abord été prévue pour les 8, 9 et 10 novembre puis retardée au 29, 30 novembre et 1<sup>er</sup> décembre.

En attendant des temps meilleurs, la Société canicicole fribourgeoise fera tout ce qui est en son pouvoir pour encourager et développer l'élevage du lapin de race dans notre canton, et pour préparer ainsi la réussite de l'exposition avicole de 1920.

Les personnes qui désireraient faire partie de la Société, voudront bien s'adresser au Comité.

## Musique de Landwehr

Pour la commémoration du 40<sup>ème</sup> anniversaire de sa fondation et du 115<sup>ème</sup> de ses origines, la musique de Landwehr donnera dans la salle de la Grenette, samedi, 29 novembre, à 8 h. 30 du soir, un concert, dont voici le programme :

E. Lauber : a) En temps de guerre, marche. b) Polonoise. (Transcriptions pour harmonie, par G. Canivez, avec autorisation de l'auteur.) — Mozart : Ouverture des Nozes de Figaro. — Reyser : Fantaisie sur l'opéra Sigurd. (Arr. pour harmonie, par L. Canivez, père.) — L. Deibes : Le roi s'amuse, suite d'orchestre : a) Gaillard. b) Pavane. c) Scène du Bouquet. d) Lesquercorde. e) Madrigal. f) Passepied. g) Final. — G. Doret : Marche triomphale.

## Conférence agricole

Dimanche, 30 novembre, à 2 1/2 heures de l'après-midi, au buffet de la gare de Cressier-sur-Morat, conférence de M. Techttermann, ingénieur agricole, sur les remaniements parcelaires.

## Taé à la chasse

On mande de Laupen :

Au cours d'une grande chasse au renard, un certain Johann Reinhard a été victime d'un accident sur les pentes boisées abruptes au bord de la Sarine. Le chasseur qui le précédait trébuchait contre un tronc d'arbre ; son fusil se déchargea, et Reinhard reçut toute la charge dans la tête. Il succomba sur place. Il était âgé de 21 ans.

## Football

Pour le championnat suisse, Central I de notre ville a joué dimanche, à Berne, contre le F. C. Berne III. Après une partie très disputée, les deux équipes se partagent les points, chaque équipe ayant marqué 5 goals.

## Les médecins

L'association des médecins de la ville de Fribourg a décidé de relever le tarif des honoraires. Un extrait du tarif est publié dans les annonces.

## Subsides fédéraux

Le Conseil fédéral a alloué les subventions suivantes au canton de Fribourg :

25 % des frais d'assainissement de 36, 5 ha dans les communes de Nully et Aumont (maximum : 20,600 fr.) ; 25 % des frais d'assainissement du « Marais » communes de Lussy et de Formangnières, et de l'endiguement de la Somnaz dans le même territoire (maximum : 12,000 fr.) ; 25 % des frais d'assainissement d'une surface de 12 ha 5 à « Bondenzelg » et « Langenzelg », commune de Cormondens-le-Grand (maximum : 6025 fr.) ; 30 % des frais de la construction d'un chemin alpestre dans la vallée de Plasselb, allant de la Gorine à la Drugora (maximum : 69,000 fr.).

## Pour le Vorarlberg

Le groupe de Fribourg de la nouvelle Société helvétique tiendra une séance, aujourd'hui mercredi, 26 novembre, à 8 h. 1/2 du soir, à l'Hôtel de l'Atruche, 1<sup>er</sup> étage, avec les tractanda suivants :

1. La question du Vorarlberg (rapport de M. Plancherel, professeur, vice-président de la N. S. H.) ; 2. Discussion générale sur le précédent objet ; 3. Désignation éventuelle d'un Comité cantonal de secours et de propagande en faveur du Vorarlberg.

Nous recommandons chaleureusement la participation à cette séance. Les personnes étrangères à la société y seront également les bienvenues ; qu'elles s'y fassent accompagner de leurs amis et connaissances.

Wotan

à remplissage gazeux

Eclat et Economie



# Une barrière invisible

Par M. MARYAN

XXXIX

Serge d'Ermaillé rentrait de l'exercice, un peu las. Il avait repris du service dans une petite ville de l'ouest, et après l'excitation, l'activité, les émotions intenses de sa vie africaine, il se sentait pris d'un ennui profond, de spleen même. La garnison était quelconque, le pays terne, la vie laide et endormie. Aucun intérêt, aucune perspective prochaine ne relevait pour lui une existence profondément monotone. Dans ce cadre sans relief, dans cette monotonie, il se sentait disposé à tout voir en sombre. Depuis de longues semaines, il était sans lettre de son ami Henry, et tandis qu'il se disait que tout était fini, que Mme Norans serait irréductible, il constatait la place que tenait Suzie dans sa pensée, et sentait que le souvenir des jours de Rome, que l'image charmante et sympathique de l'amie de sa sœur l'éloignait longtemps de tout autre projet d'avenir.

Il rentrait donc dans sa chambre de garçon, fatigué d'avance de se rendre au mess, sans entrain pour l'exercice en campagne de l'après-midi, redoutant l'avance sa soirée solitaire, et prévoyant cependant mille fois de coin de son feu dans cette chambre laide et banale, au café, au cinéma, et surtout à l'horrible music-hall fréquenté par quelques jennes sous-lieutenants.

Mais il eut rêver en apercevant d'un bon, devant sa fenêtre, une haute silhouette, blanche, lumineuse dans la chambre sombre.

Henry se retourna vivement et Serge, saisi de surprise et d'émotion, referma bruyamment la porte.

— Toi... Pourquoi n'as-tu pas écrit ? Que viens-tu me dire ? Est-il possible que ce soit toi, jé... ?

Henry était plus pâle qu'à l'ordinaire et ses yeux étaient légèrement cernés.

— Oui, c'est moi, dit-il, essayant de parler gaiement, un ami compromettant si le régime des fiches sévit encore dans ta garnison. Mais mes heures sont complètes, et ma robe blanche n'apparaîtra guère à côté de ton uniforme... As-tu une heure à me donner ?

— Deux, trois, si tu veux... Nous dînerais ici même... Mais d'abord, parle vite... Si tu viens décevoir l'espoir que je garde malgré moi dans un coin de mon cœur, il vaut mieux me le dire tout de suite...

— Mon ami, il dépend de toi de gagner le cœur de Suzie, et je crois que ce ne serait pas une chose très difficile... Mais avant de te dire que le souvenir que tu lui gardes me semble providentiel, j'ai à remplir une tâche pénible... je dois, bien qu'il m'en coûte, te faire une confidence sacrée, dont je ne suis moi-même que depuis peu dépositaire...

Ils se regardaient, également angoissés, et Serge prit la main en silence, tandis que son imagination parcourait le champ des conjectures les plus douloureuses sans approcher, naturellement, de la vérité.

— J'avais songé à l'exercice, reprit Henry, avec un peu d'effort, mais c'eût été tâche de fuir une

chose cruelle... Quoi que tu penses de ce que j'ai dit de dire, tu sympathiseras avec le sentiment qui m'anime... Serge, ma sœur arrivera les mains presque vides près du mari qu'elle accepte...

Le visage de Serge, dont l'expression était tendue jusqu'à la souffrance, peignit un étonnement soudain.

— C'est tout cela ? s'écria-t-il avec une espèce de soulagement. C'est cela que ta mère ne voulait pas dire, et c'est cela qui te fait douter de moi ? Mais je trouvais ta sœur trop riche, tu le sais bien !

Henry souria plus fort sa main, mais il se contenta de dire :

— Ce n'est pas tout, dit-il. Tu es trop mon ami, tu sors d'une race trop pure, tu as trop de drois, en outre, à la confiance entière, absolue de la femme que tu épouseras, pour que je garde le silence sur les causes de cette ruine...

— Ne les dis pas ! interrompit Serge, les yeux brillants. Crois-tu que j'aurais moins de respect et d'affection pour ta mère, — pour la mère de Suzie, — parce qu'elle a été imprudente ? N'ajoute rien qui te soit pénible, entends-tu ?

— Si, il te faut... Ecoute, et décide dans la plénitude de ta loyauté, de ton bonheur... Mon père a eu en mourant un remords au sujet d'opérations de banque accomplies dans un moment de ruine et d'affolement. Il avait été cruellement déshérité. Sa réputation est restée intacte, mais il n'a jamais pu faire taire sa conscience : ma mère dit qu'en peu de temps le chagrin et le remords l'ont tué. Devant la mort, il a voulu réparer... Il ne pouvait plus agir... Ma mère s'est engagée en notre nom à tous. Elle a tiré ce qui lui revenait de cette fortune, elle a

exigé que notre dot, à Sabine et à moi, fut remise à nos supérieurs, et si elle avait décidé de ne pas fixer l'avenir de Suzie avant sa mort, c'est qu'il fallait la mettre, elle aussi, en face de ce devoir... Il n'y a pas longtemps que je sais ces choses douloureuses... Ma mère a été mourante; nous avons dû les dire à Suzie, qui a maintenant hâte de se dépouiller à son tour. Ce qu'elle tient de notre père sera employé en bonnes œuvres, comme l'a été tout le reste. Et maintenant que je t'ai fait l'aveu que je te devais comme ami, comme frère, peut-être, — avec un peu de cœur, j'espère, — laisse-moi te dire l'émotion profonde, la joie austère que j'éprouve comme père, comme oncle, à voir les moyens si prompts au dépouillement... Le nom de mon père est resté pur devant le monde, et les anges se sont réjouis en l'associant à un acte de réparation... Suzie te semble-t-elle toujours digne de porter ton nom ?

— Plus que jamais ! s'écria Serge, impétueusement.

Il avait les yeux pleins de larmes, et soudain, il s'élança dans ses bras son ami, qui tremblait d'émotion.

— Henry, je t'ai laissé parler... Mon cœur saignait en écoutant les nobles et touchantes paroles... Puis, tu m'as traité en frère... Oui, moi aussi je suis assez chrétien pour comprendre et admirer ce qu'il y a eu de grand dans ce drame de famille... Gardons-en le secret... La décision ne regarde que moi, et je ne pourrai que remercier Dieu s'il m'accorde une femme si noble et si pure...

Henry lui avait rendu son étreinte avec une joie sardonique.

dois maintenant être brutal, et méler la humaine et pratique à des impressions hautes... Il me faut te dire que ma sœur possède une dot sur la fortune de ma mère, exigé que cette chère mère en garde une égale : Suzie aura des maintenant cent cinquante mille francs. Si cette dot ainsi de nous semble assurer l'avenir tel que tu voudrais l'attendre, ma mère, c'est toi (oh ! Serge, elle a failli mourir !) demande à Mme d'Ermaillé d'amener à ma sœur son mari. Et tu auras bien quelques jours de jeunesse pour connaître la vieille maison de Paris. Seulement, il faudra attendre, pour vous marier, la majorité, et le dépouillement de...

— Mais crois-tu qu'elle pourra m'imposer ?

— J'en suis sûr, et je crois que tu es compense que Dieu t'ait destinée. Et c'est ma mère, Serge, elle te mérité... Aime-la pour ses enfants...

— Je l'aimerais, je t'aimais déjà... Mais si elle poutre le fardeau inmérité d'une situation cruelle, le blâme d'une ruine qui n'est qu'un héroïsme ? Henry, cette pensée me mal !

La pâleur d'Henry s'était accentuée, et sa main trembla de souffrance.

— Il le faut bien... Même vis-à-vis de ma mère, à toi, elle doit rester inconnue, et ta chère âme sera heureuse, au fond de son cœur de porter la faute qu'elle n'a pas commise, se consacrer à la mémoire qu'elle essaye de servir, même vis-à-vis de ses enfants...

— Je la comprends, dit Serge avec une émotion recueilliement plein de respect. Et je t'en remercie.

(A suivre)

†  
Monsieur Joseph Rey, ses enfants et petits-enfants, à Massonnens ; les familles Rey et albiés, à Massonnens ; les familles Jaquet et Chassot, à Marsens et Villalod ; les familles Rey à Chalmay, la Neigric, Pensier, Veislerens et Fribourg ; les familles Delabays, Morét, Gay, Udry, au Châtelard ; les familles Python, Frossard et Udry à Grandettes et Villariaz ; les familles Doussé et Schourvey à l'Anberge du pont de la Glâne et Courtepin ; M. et Mme Fidèle Delabays, professeur, à Fribourg ; Mme et M. Jules Ayez, à Soens, font part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de  
**Madame Marie REY**  
née Delabays  
leur épouse, mère, grand-mère, tante et cousine, décédée après une pénible maladie, courageusement supportée, le 24 novembre, dans sa 70<sup>ème</sup> année, munie des sacrements de l'Eglise.  
Vu le séquestre de la commune en raison de l'épidémie de fièvre aphteuse, pour prendre part à l'enterrement il faut se munir d'une autorisation de la Préfecture de son district respectif.

†  
L'office anniversaire pour le repos de l'âme de  
**Monsieur Léo de GOTTRAU**  
sera célébré à l'église de Marly, jeudi, 27 novembre, à 9 heures.

**Enchères publiques**  
Mardi 2 décembre 1919, à 3 h. de l'après-midi, dans une salle particulière du Buffet de la gare de **Cressier-sur-Morat**, M<sup>lle</sup> Victorine-Angélique Newuy, feu Jules-Claude, à Fribourg, exposera en vente, aux enchères publiques libres, ses immeubles ci-après énumérés :  
**Commune de Cressier Fol. 448**  
Art. 733, fol. 12, N° 6. Sur Fournet, champ de 15 ares, 12 mètres = 168 perches.  
Art. 795, fol. 25, N° 1. Le Signal, champ de 9 ares, 99 mètres = 111 perches.  
**Commune de Coussibré Fol. 238**  
Art. 168, fol. 6, N° 6. Signal, champ de 11 ares, 7 mètres = 123 perches.  
**Commune de Petit-Buschelmuth**  
Art. 1306, fol. 1, N° 8. Hegimatte, pré de 25 ares, 43 mètres = 282 perches, 50 pieds.  
Les conditions seront lues avant les mises et l'extrait du registre foncier déposée dès ce jour en l'étude du notaire soussigné.  
Morat, le 18 novembre 1919. 8123  
Par ordre : D<sup>r</sup> Emile Ems, not.

**Chauffage central**  
TÉLÉPHONE 5 77  
Fournitures générales pour installations  
Réparations et remplacements de chaudières, radiateurs, bouilleurs, serpents, tuyauterie, robinetterie, etc.  
Service de contrôle et nettoyage de chaudières.  
Réparations diverses :  
Soudure autogène  
**Albert BLANC, Fribourg**  
« La Prairie », 55, Pérolles

**RASOIR & LAMES**  
**Gillette**  
EMPLOYÉS PARTOUT PAR TOUS  
Engage la Marque  
KNOWN THE WORLD OVER  
Sur tous les Rasoirs, Ecrins et Lames  
GILLETTE SAFETY RAZOR Ltd  
Siège Social pour la SUISSE  
GENÈVE, 3, rue Céard  
BRUXELLES, 222, r. Royale  
PARIS, 3, rue Scribe  
PRIX complet en écrin avec 12 lames (24 tranchants) depuis 25 francs  
LAMES les douze 6 fr. ; les six 3 fr.

**A VENDRE**  
au centre d'un village  
**petite maison**  
avec jardin et 1/2 poss de terre attenants.  
S'adresser sous chiffre P 339 F à Publicitas S. A., Fribourg.

**Couvertures laines**  
**Grand Choix**  
CHEZ  
**F. BOPP, Amblemontais**  
8, rue du Tir, 8, Fribourg  
à côté de la Banque Populaire Suisse.

**ON DEMANDE**  
représentant dépositaire, très bien clientèle (Cafés, Hôtels, etc.) — Drogistes — Dégustateurs etc., du canton de Fribourg, pour la vente des extraits, sirops et liqueurs.  
Conditions avantageuses.  
S'adres. **COMPTOIR-NEGOCIANTUR, 17, rue Croix d'Or, Genève.**

**A VENDRE**  
dans le quartier du Bourg, immeuble bien situé. Convient pour magasin et bureaux. Très beaux appartements, 5 et 6 pièces par étage.  
S'adresser pour renseignements à M. Francis Gendry, 49, r. des Alpes, Fribourg. 8160

**A VENDRE**  
d'occasion  
**1 bon petit fourneau inextinguible**  
à l'état neuf. 8597  
S'adres. sous P 8177 F. à Publicitas S. A., Fribourg.

**AVEZ-VOUS le temps ?**  
Mais le temps vrai, exact, celui que donne les montres **BENOIT**, robustes, élégantes, précises, garanties. Vous pouvez choisir chez vous la montre de votre goût, en demandant gratuitement notre album illustré. — Vente directe au public. — Prix avantageux.  
Comptoir d'horlogerie **Jean BENOIT**, 32, rue Alexis-Marie-Piaget, Chaux-de-Fonds

**LA**  
**Banque des Dépôts et de Crédit**  
18, rue de Hesse - GENEVE - 10, rue Diday  
délivre actuellement des  
**BONS DE CAISSE**  
à un an  
avec coupons semestriels  
au taux de  
**5 1/2 %**

Si vous voulez une  
**AUTOMOBILE**  
à bon marché  
faites vos commandes avant le printemps, le manque de charbon et de main-d'œuvre nous amèneront la même pénurie que le printemps passé.  
P 10029 F 8509

**MODÈLES 1920**  
PEUGEOT 10-18 HP, torpédo 4 pl., démarrage et éclairage électriques 12,000 fr.  
PEUGEOT 14-18 HP, torpédo 4 pl., démarrage et éclairage électriques 28,100 »  
PEUGEOT 25-35 HP, Six-Lux, 6 cylindres sans soupapes, le châssis 35,000 »  
Camion PEUGEOT 4 T., la plus haute récompense au Front, compl. 31,400 »  
VERMOREL 12-10 HP., torpédo 4 pl., luxe, deux voitures en magasin, livrables tout de suite 28,500 »  
Payable en argent français, pris à l'usine.  
Essences, huiles et accessoires à meilleur prix du jour. — Catalogue et renseignements gratuits et franco. — Se recommander.  
**STUCKY frères, agents exclusifs, Criblet.**

**ON DEMANDE A LOUER**  
**logement**  
3-4 chambres, avec balcon pour le 1<sup>er</sup> avril ou date à convenir.  
S'adresser sous P 8381 F à Publicitas S. A., Fribourg 8518

**On demande un appartement**  
de 2-3 chambres.  
Offres sous P 8380 F à Publicitas S. A., Fribourg.

**Jeune ménage**  
expérimenté dans l'industrie hôtelière et la restauration, demande place de gérant.  
S'adresser par écrit, sous P 8385 F à Publicitas S. A., Fribourg. 8512

**Dame seule**  
demande appartement de 4 à 5 pièces, pour le 26 juillet 1920.  
Offres sous P 8378 F à Publicitas S. A., Fribourg. 8514

**Jeune homme demande place comme**  
**chauffeur-d'automobile**  
Certificats à disposition.  
S'adresser sous P 8379 F à Publicitas S. A., Fribourg 8514

**Dactylographe**  
demande ouvrage à la maison, français, allemand, italien, anglais, latin. Prix raisonnable.  
S'adresser à Librairie-Papeterie Rody, rue de Lausanne.

**PIANO**  
A vendre joli piano, bas prix. — S'adresser à M. O. Magnenet, Payette.

**ON DEMANDE UN GARÇON**  
de 17-18 ans, sachant un peu traire. Entrée immédiate. 8521-1449  
S'adresser sous chiffres P 8385 F à Publicitas S. A., Fribourg.

**Marrons**  
100 kg. 50 fr. ; 50 kg. 25 fr. ; 10 kg. 5 fr. 50 franco Claro.  
S. Marioni, CLARO (Tessin) 8461

Châtaignes vertes, 1<sup>er</sup> choix 10 kg. 8 fr. ; 15 kg. 11 fr. 50 ; 100 kg. 55 fr. franco.  
Bains tessinois bleus, caisse de 5 kg. 5 fr. 50, contre remboursement.  
Bils de St. NOTARI, Lugano. 8930

**N'achetez pas de machine à écrire sans essayer la**  
**YOST**  
VISIBLE  
la seule écrivant **SANS RUBAN**  
Catalogues et renseignements  
Compagnie de la machine à écrire **YOST**  
**E. Jacot, Avenue de la Gare,**  
Représentant **FRIBOURG**

**Tramways de Fribourg**  
Dès le mercredi, 26 novembre, la compagnie de Saint-Léonard à 6 h. 37 du matin, rend directement à Pérolles et passe au Tillé, à 6 h. 43, aux Places, à 6 h. 45, à la gare à 6 h. De ce fait, la course partant du Pont-Suspe, à 6 h. 48 est supprimée jusqu'à nouvel avis.  
La Direction

Achetez vos montres directement au fabricant  
**Montres „ MUSETTE**  
5 ans de garantie, 7 mois de crédit, 8 jours à l'essai  
Sûres Exactes Solides  
No 216. Ancr. rubis, for. e. métal blanc, relief artistique. Fr. 63.-  
No 228. Ancr. rubis forte loi, argent 800/000, courtois. Fr. 72.-  
Acompte : 20 %  
Pa. mois : 8 fr.  
Au comptant : 8 % d'escompte.  
Demanders, v. gratis et franco catalogue. H. Musset, catalogue. H. Musset, catalogue.  
des montres « Musette » aux seuls fabricants  
**Fabrique « Musette », CHU-ROBERT & Co**  
**CHAUX-DE-FONDS**  
Rue Piaget, 71. - Maison suisse fondée en 1858

**A VENDRE**  
pour cause de décès du fermier, un domaine d'environ 1700 ares en prés et champs de haute qualité, situé à Ettenwil, près Saint-Ours, à 5 minutes de la route cantonale, exposé au sud. Divers arbres fruitiers et fontaine intarissable.  
S'adresser à Jos. Stadelmann, à Engerberg, près St-Ours. 8530

Exigez partout pour vos **Chaussures** le **Crème Impervable**  
**LION NOIR**  
LA GRANDE **Marque Française**  
P. PLASSAT, dépositaire **BIENNE**  
et vous éviterez les nombreux produits contenant eau, acide et potasse qui brûle la chaussure







